

FORUM SOCIAL

Le Bulletin - N° 1 - janvier 2003



POUR UN AUTRE FUTUR plus juste et plus solidaire

Le 8 novembre dernier, tandis que se tenait à Florence en Italie le 1^{er} Forum Social Européen, près de 200 personnes se sont réunies à Orléans dans le 1^{er} Forum Social Local.

Ils ont débattu dans 3 forums-ateliers l'après-midi. Le soir, un forum de clôture a permis la mise en commun des travaux de l'après-midi et de débattre des perspectives de rassemblement et d'actions collectives qui s'inscrivent dans une démarche d'alternative globale.

Ce Forum Social a été organisé à Orléans par de nombreuses associations et syndicats du mouvement social et de l'environnement (liste ci-dessous), avec le soutien d'organisations politiques. La volonté a été d'engager une dynamique durable de rassemblement et d'action. Ce premier bulletin témoigne que, passé l'évènement, la dynamique n'est pas retombée. Elle se développe et prend forme dans la préparation d'autres initiatives.

Le contenu de ce n° 1, répondant ainsi à la demande de nombreuses personnes, livre le compte-rendu des débats des forums-ateliers de l'après-midi que le forum de clôture n'a pas restitué

Organisateurs : ATTAC 45, ASUD, ASTI, CNL, DAL, FSU, G10 SOLIDAIRES, GABOR, MRAP, NATURE CENTRE, TRIBUNE DE BOU.

Avec la participation de : FGTE CFDT, LES AMIS DU MONDE DIPLOMATIQUE, POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE.

Et le soutien de : ALTERNATIVE LIBERTAIRE, LCR, PCF, LES VERTS

Atelier « Face aux marchés, les Services Publics »

Les Services publics ont été conçus pour répondre aux besoins individuels et collectifs sur des secteurs essentiels. La privatisation des Transports, télécoms, poste, énergie, est en cours. Education, santé et protection sociale, sécurité publique, sont aussi menacés. Ouvert à la concurrence ces services deviennent un objet commercial, vendu pour faire des profits. Les usagers deviennent des consommateurs, des clients.

La décentralisation actuelle prévoit de répartir des services publics d'Etat, aux collectivités territoriales. Transfert des charges et augmentation de la fiscalité locale, les inégalités entre les régions, privatisations,... La population en ferait triplement les frais : baisse du service rendu, augmentation des impôts, paiement des services privatisés. Les plus démunis seraient encore les plus pénalisés.

S'organiser, usagers, agents, citoyens, pour défendre et promouvoir les services publics, en alternative au libéralisme afin :

De reconstruire l'exigence de Services Publics basés sur les notions d'efficacité et de qualité des services, sur l'utilité sociale et économique. Cela dans une vision à long terme de rentabilité sociale opposé à la vision à court terme de rentabilité comptable.

De dénoncer les résultats catastrophiques de la privatisation là où elle a lieu.

D'impulser un vrai débat public sur une gestion démocratisée des services publics avec les agents et les usagers.

Un collectif « autour des Services Publics » rassemblant les usagers et les agents a été créé. Il s'associe à la campagne nationale « face aux marchés les Services Publics ».

Atelier « Agriculture, environnement et alimentation »

Le débat était animé par le groupement des agriculteurs biologique (Gabor) et la Fédération régionale des associations de protection de l'environnement (Nature Centre). Les participants ont très librement échangé sur les fondements de l'agriculture Biologique, sur ses principes écologiques, sociaux, économiques, et sur son cadre réglementaire. Mais les agriculteurs biologiques ne représentent qu'une trop petite partie du monde agricole, les Associations de Protection de la Nature militent donc pour une plus grande exigence environnementale dans cette activité. La logique de l'agriculture productiviste, l'influence des subventions rendent aujourd'hui indispensable une réforme de la PAC, avant même l'entrée des pays de l'Est dans l'Europe. Attac 45 a aussi travaillé sur cette question et en particulier sur les OGM. Quels moyens avons-nous d'influer et de maîtriser les modes de production de notre nourriture ? Nous proposons plusieurs pistes d'actions individuelles et collectives.

Atelier « Sécuritaire, logement et exclusions »

L'atelier, qui regroupait une quarantaine de personnes, s'est déroulé en deux temps. Tout d'abord, des membres des associations présentes ont exposé (a situation dans leur champ d'action : ainsi, le DAL a fait un panorama du traitement des SDF ainsi que de la politique de l'urbanisme au niveau local. Le MRAP, pour sa part, a mis l'accent sur la politique d'intimidation et d'obstruction de la ville d'Orléans envers certains étrangers, en particulier dans le cadre de mariages dits « mixtes » (Français/Etranger). L'ASTI a remis en contexte ces décisions locales, en rappelant d'où viennent et que prônent ceux qui mettent cette politique en œuvre. La FSU a évoqué la grande précarité de jeunes étrangers primo arrivants scolarisés dans les écoles de l'agglomération.

Dans un deuxième temps, un débat, plus informel et à participation plus variée, s'est tenu suivant les lignes directrices suivantes : une mise en contexte des cas particuliers ; une analyse de la stratégie néo-libérale globale ; une recherche de pistes d'actions collectives locales. Sans avoir dégagé d'initiatives concrètes, cette dernière direction a permis d'élaborer et de discuter trois points : la nécessité de l'élaboration d'une réflexion et d'une action collective ; la diffusion d'une information alternative ; et une réactivité concrète à la situation locale.

Pour recevoir gratuitement l'intégralité du bulletin (8 pages) envoyez un courrier (dispensé de franchise postale) à l'adresse suivante : Forum Social c/o SUD PTT, 6 rue Jack London, 45400 Fleury les Aubrais. Vous pouvez aussi consulter (et télécharger) le bulletin sur le site Internet à l'adresse suivante :

www.forum-social.fr.st

ATELIER

« Face aux marchés, les Services Publics »

La mission des Services Publics :

Ils ont été conçus pour répondre aux besoins individuels et collectifs sur des secteurs essentiels : éducation, santé, communication, transports, énergie,...

Dégagés des intérêts du marché et de ses critères de rentabilité, Ils doivent assurer l'égalité des usagers notamment par l'unicité tarifaire sur tout le territoire, la solidarité et la cohésion sociale notamment pour les plus démunis.

Ils inscrivent leur action dans le long terme.

Les services publics couvrent les secteurs de l'administration du commerce ou de l'industrie.

Ils peuvent être locaux ou nationaux.

Assurés par la Fonction Publique ou par d'autres opérateurs.

L'évolution des Services Publics :

Depuis les années 70, privatisations, libéralisation, déréglementation, restrictions budgétaires, ... ont affaibli les services publics.

Pour l'OMC (Office Mondial du Commerce) et l'AGCS (Accord Général pour la Commercialisation des Services) tout service, objet commercial, doit être ouvert à la concurrence.

D'usagers des services publics on glisse vers la notion de consommateur et de client.

Confrontés aux injonctions du « pacte de stabilité européen » à la volonté de réduire les dépenses publiques et d'abaisser la contribution fiscale des entreprises et des plus fortunés, ils sont considérés comme un coût excessif à réduire.

Transports, télécoms, poste, énergie, sont actuellement en première ligne.

Education, santé et protection sociale, sécurité publique, sont aussi menacés.

La décentralisation des Services Publics :

Sous couvert de rapprochement avec les usagers, une décentralisation, basée sur une répartition de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales et le transfert des charges, les services publics risquent de subir éclatement de leur unicité avec inégalités territoriales suivant les moyens et les choix politiques du moment de chaque collectivité.

Les services publics seraient plus directement l'enjeu d'intérêts locaux et privés, de convoitises, de clientélisme politique. Les « féodalités locales » risquent de se renforcer.

Sur fond de restrictions budgétaires, la décentralisation risquerait d'accentuer la privatisation, et d'entraîner l'augmentation de la fiscalité locale.



La population en ferait triplement les frais : baisse du service rendu, augmentation des impôts, paiement du service privatisé. Les plus démunis seraient encore les plus pénalisés.

Quelles alternatives ?

La satisfaction des besoins sociaux doit être à la base des services publics

Tous les secteurs vitaux pour les individus et la collectivité, le logement, l'eau, l'environnement, la sécurité industrielle, ... devraient aussi dépendre du Service public.

La gestion des services publics doit être démocratisée avec la participation des agents et des usagers avec le seul critère de l'efficacité du service rendu.

Les services publics sont une des alternatives au libéralisme.

Quelles actions pour les Services Publics ?

Sur cette base, il faut s'organiser, usagers, agents, citoyens, pour défendre et promouvoir le Service public au niveau national et européen, en s'appuyant sur la réalité de chaque secteur.

Il s'agit de reconstruire l'exigence de services publics basés sur les notions d'efficacité et de qualité des services, l'utilité sociale et économique, dans une visée à long terme et pas seulement à court terme.

Il s'agit aussi de dénoncer le résultat catastrophique de la privatisation là où elle a lieu :

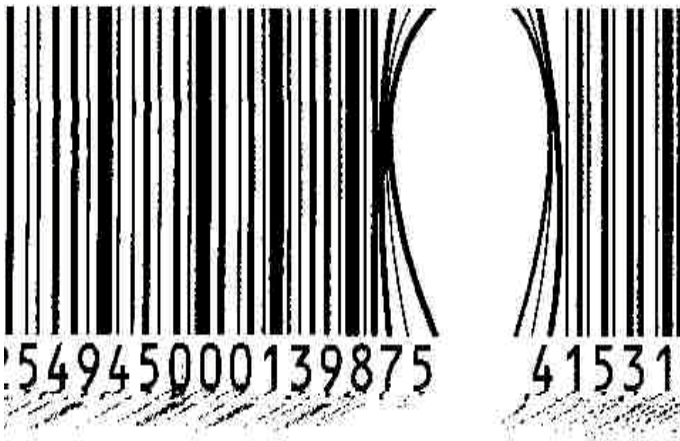
- augmentation et différenciation tarifaire, baisse de la sécurité et de la fiabilité,
- profit à court terme et absence d'investissements (rail en Grande Bretagne, énergie aux Etats-Unis, poste dans les pays nordiques,...)
- l'école, la santé, à deux vitesses,
- l'absence de protection sociale pour les plus démunis.

Nous devons exiger un vrai débat public et des décisions démocratiques sur ces questions. Nous devons aussi combattre les traités qui remettent en cause les services publics

La création d'un collectif « autour des Services Publics » avec les usagers a été retenue en séance plénière. La réunion est fixée au mercredi 18 décembre à 20h30 à la maison des associations. La proposition de réfléchir à la possibilité de s'inscrire à la campagne nationale « face aux marchés les Services Publics » pourrait y être examinée.

Les rapporteurs :

Daniel FEYBESSE, Hugo RES, Charlie HUARD.



éducation

sécurité

santé

social

transports

**service
public:**

L'ESSENTIEL N'A PAS DE PRIX

Campagne

*« face aux marchés, les services publics »
texte de la pétition*

POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS REFUSONS LES PRIVATISATIONS

Les services publics permettent à toutes et à tous d'avoir accès à des biens essentiels sur la base d'un traitement égalitaire de tous les usagers. Or, depuis plus d'une dizaine d'années, les différents gouvernements de l'Union européenne, notamment le gouvernement français, ont mis en oeuvre une politique de privatisation et de déréglementation des services publics.

Ces orientations ont partout conduit à des échecs qui se sont traduits par une baisse de la qualité du service rendu, une augmentation des tarifs pour la grande masse de la population et à l'exclusion d'une partie de celle-ci, une réduction et une précarisation des emplois, un fiasco économique et social pour les entreprises privatisées comme le montre l'exemple récent de France Télécom.

Nous pensons que les services publics constituent un outil de l'action publique pour faire face aux enjeux économiques, sociaux, culturels et environnementaux auxquels est confronté notre pays. Nous pensons même qu'ils constituent une chance pour l'Europe.

C'est pourquoi nous nous opposons à tout nouveau projet, quelle qu'en soit la forme, de privatisation des entreprises publiques ou de déréglementation d'un service public quel qu'il soit.

C'est pourquoi nous nous opposons à la privatisation d'EDF-GDF, fusse-t-elle hypocritement appelée " ouverture du capital ".

Nous demandons que l'avenir de ces entreprises fasse l'objet d'un réel débat démocratique pour que la décision appartienne à l'ensemble des citoyens.

ATELIER

« Sécuritaire, logement et exclusions »

Une quarantaine de personnes participe à cet atelier. Un animateur-rapporteur est désigné : Rémi Daviau.

En préambule sont rappelés l'objectif et la structure de l'atelier : sur la base d'un état des lieux des trois domaines énoncés dans le titre de l'atelier, élaborer une réflexion et des pistes d'action collectives au niveau local.

1 - ETAT DES LIEUX

Les associations présentes exposent la situation dans leur champ d'action.

Le DAL (Droit Au Logement) met l'accent sur la politique de l'urbanisme et ses liens avec les problèmes de logement, et le traitement local des SDF (dont les Demandeurs d'Asile) et ses carences : hébergement d'urgence, manque de lits disponibles, etc. Problème d'accès aux aides sociales - cf. CMU.

Exemple :

⇒ A l'Office Public HLM d'Orléans sur un parc d'environ 9000 logements sur l'agglomération d'Orléans, 900 sont inoccupés, dont la moitié n'est pas habitable. Restent donc 450 logements disponibles vides.

Le MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) met l'accent sur la politique d'intimidation et d'obstruction de la ville d'Orléans envers certains Etrangers.

Exemples :

⇒ Le CADA (Centre d'Accompagnement des Demandeurs d'Asile) d'Orléans, qui, entre autres, doit gérer un parc de quelques logements sur l'agglomération, s'est vu refuser toute aide par la Ville d'Orléans. Actuellement, les logements agréés se trouvent notamment à Fleury les Aubrais (municipalité UMP).

⇒ Ces derniers temps, plusieurs mariages mixtes (Français / Etranger) ont été retardés par la Mairie d'Orléans, qui doit en avertir le Procureur de la République. Un silence de celui-ci signifie accord tacite au mariage (ce qui s'est passé dans chacun des cas), mais la Mairie refusait de procéder au mariage, prétextant l'absence d'un avis écrit dudit Procureur¹.

⇒ Il y a un peu plus d'un an, la Mairie d'Orléans décidait de ne plus délivrer dans ses locaux les certificats d'accueil nécessaires à l'obtention d'un visa pour un proche (parent, ami...) étranger en visite, mais seulement dans les commissariats. C'est sur le rappel des textes de loi, en particulier par un courrier de l'ASTI, que la situation légale est rétablie par la Mairie - mais avec des délais que la loi ne prévoit pas.

L'ASTI (Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés) communique un courrier de son Directeur, qui, tout en s'excusant d'être absent, met l'accent sur deux des points soulevés par le MRAP : le blocage des mariages mixtes et l'opération concernant les certificats d'accueil par la Mairie d'Orléans.

Une mise en contexte de cette politique est également lue :
« Cette stratégie correspond exactement à celle professée par M. Montillot. Rappelons qu'il est membre du Conseil Politique de son parti : la Droite Libérale et Chrétienne de Charles Millon. Dans son livre « Violence », il donne le ton pour les Etrangers. La onzième de ses trente propositions les concerne : il faut qu'ils soient intégrés ; et pour cela il faut lutter contre les « clandestins ». Il propose donc, pour lutter contre les irréguliers, de supprimer les attestations d'accueil. Or, celles-ci sont incontournables pour obtenir un visa et venir en visite en France. Si on suit bien le raisonnement, pour obtenir moins d'irréguliers en France, il faut supprimer aux Etrangers les moyens de venir régulièrement. »

La FSU (Fédération Syndicale Unitaire) met l'accent sur la situation de jeunes Etrangers primo-arrivants scolarisés dans les écoles de l'agglomération, dans une situation de grande précarité (logement, sanitaire, alimentation) qui devient de plus en plus préoccupante.



A la fin du millénaire, tout va de plus en plus vite. Hier encore j'avais un toit. Au rythme même où d'autres gagnent de plus en plus et de plus en plus vite.

Christian Caujolle

2 - DEBAT

Le débat qui suit est nourri d'interventions soit d'individuels, soit de membres militants d'organisations (MRAP, les Verts, DAL, attac45, FSU...) qui, à partir de cas concrets aux niveaux local et national concernant la précarité, l'exclusion et la répression, développent en parallèle les registres suivants :

A) MISE EN CONTEXTE DES CAS PARTICULIERS & ANALYSE DE LA STRATEGIE GLOBALE NEOLIBERALE.

A ce sujet, l'ensemble des participants est d'accord pour reconnaître l'ampleur de l'offensive ; plusieurs exemples sont donnés tant au niveau international, national que local. L'ensemble des différentes décisions prises laisse apparaître clairement pour tous la cohérence d'un projet néolibéral global : antisocial et répressif. La population victime, elle, est segmentée et culpabilisée avant d'être attaquée dans ses droits : personne ne se mobilise pour des minorités marginales...

Exemples (citation tirée du Monde du 27/09/2002) :

« Prostituées, étrangers délinquants, squatters et gens du voyage irrespectueux de la propriété d'autrui, jeunes trop turbulents dans les halls d'immeuble, mendiants et SDF dans la rue : le projet de loi « pour la sécurité intérieure » désigne clairement les nouvelles classes dangereuses pour l'ordre public et les paisibles citoyens. Toute une série de dispositions destinées à « protéger la tranquillité et la sécurité publiques » ciblent ces différentes catégories, en prévoyant d'aggraver des sanctions pénales existantes ou de créer de nouveaux délits. »

Sur la base de l'exemple donné de l'association Ritme (insertion sociale), est rappelé le rapport récent du MEDEF (principal inspirateur de la politique économique du gouvernement actuel) qui préconise que le secteur social soit pleinement intégré dans l'économie de marché, et qu'il perde ses spécificités essentiellement associatives : en clair, que tout service, y compris social, soit une prestation engendrant un profit. Toujours au niveau local sont également mentionnées l'ADEAO, le Préau, l'ASELQO, la régie RESPIRE (St Jean de la Ruelle) ainsi que la Ligue des Droits de l'Homme, le MRAP et le Forum des Droits de l'Homme, qui ont tous eu à souffrir récemment de réduction ou de suppression de subventions.

B) RECHERCHE DE PISTES D'ACTIONS COLLECTIVES LOCALES.

Au fur et à mesure du débat se dégagent quelques éléments directeurs, qui tendent tous à proposer des alternatives à la fragmentation, la dislocation du tissu social et associatif :

- **Elaborer une réflexion et une action collectives.**

- Les organisations militantes doivent être en contact plus étroit, se constituer en réseau afin de diffuser plus largement les informations et les annonces d'action. Ce type de structure pose des questions auxquelles il faudra réfléchir : formalisée jusqu'à quel point ? Avec secrétariat, avec bureau ?
- La remarque est faite qu'il est quelquefois difficile de travailler, voire d'entrer simplement en contact avec certaines organisations, par exemple syndicales, qu'un réflexe de tendance corporatiste pousse quelquefois à ignorer tout contact extérieur associatif.
- Par ailleurs, un nombre indéfini d'associations se sont regroupé à l'occasion de la fin annoncée du Forum des Droits de l'Homme, en septembre, dans le but de réfléchir à ce que pourrait être un « après-Forum ». Quels liens pourraient avoir cette future structure avec le Forum Social ?
- L'électronique est un bon moyen pour les organisations de communiquer entre elles. Une autre idée serait un lieu collectif de rencontre, d'information et de débat ouvert à tous (cf. les bourses du travail).
- Il est important de réfléchir à des modalités de présence auprès des publics non militants, précaires ou pas.

- **Diffuser une information alternative.**

- Plusieurs exemples montrent que les plus précaires, les premières victimes n'ont souvent pas connaissance de leurs droits. Il est important de compiler et mettre à disposition ce type d'information.
- Dans un contexte d'information lénifiante et tronquée, beaucoup de renseignements sur l'état des lieux de la précarité, du social et de leur pendant, le répressif, n'arrivent pas jusqu'au public et restent dans les cercles militants. L'état des lieux tel qu'il est réellement doit pouvoir être plus largement dénoncé, dans ses causes comme dans ses conséquences. Un livre blanc, un site Internet, une feuille périodique pourraient être des moyens de diffuser cette information.

- **Etre concrètement réactif à la situation locale.**

- Il s'agit aussi de ne pas laisser le terrain libre aux agissements adverses mais de le réinvestir sur des actions de contestation ou de résistance ponctuelle (un exemple donné : surveiller les caméras de vidéosurveillance !).

Au bout d'environ deux heures trente, le débat s'achève. De nombreux sujets ont été abordés et discutés par un nombre important de participants, des ébauches de travail collectif, en réseau, sont apparues, qu'il faudra discuter et affiner lors de la prochaine rencontre.

¹ Ce n'est que sur l'intervention d'un avocat rappelant la Mairie à son devoir (assignation en référé) que celle-ci s'est effectivement exécutée, dans un cas au moins depuis la date du Forum.

ATELIER

« Agriculture, environnement et alimentation »

Rapporteurs :

Françoise BEGOUT, Emmanuel DEWEER pour Nature Centre

Les fondements de l'agriculture Biologique (Claude Eve SPACH)

L'agriculture Bio repose sur des principes écologiques, sociaux et économiques, dans un cadre réglementaire fort :

Objectifs écologiques : Préserver les équilibres sol, plantes, animaux ; cultiver des espèces adaptées au terroir ; diversifier les productions ; mettre en œuvre des techniques modernes et innovantes (rotations des cultures, engrais verts, compost, utilisation de prédateurs (oiseaux, insectes), prévention et observation...) ; pas d'emploi de produits chimiques ni d'OGM.

Objectifs sociaux : Respect de la santé humaine et animale ; liens directs avec le consommateur (traçabilité) ; préservation du tissu rural ; respect des relations nord-sud et entre producteurs.

Objectifs économiques : Permettre aux producteurs de vivre de leur travail ; favoriser l'emploi ; conserver l'autonomie par rapport aux firmes agroalimentaires.

Cadre réglementaire : Cahiers des charges établis par des professionnels et homologués par l'état français ou l'Europe ; le respect de ces règles est vérifié par des organismes certificateurs indépendants qui délivrent un certificat ; le logo AB est propriété de l'état et facultatif ; les produits sont bio s'ils contiennent plus de 95% d'ingrédients biologiques.

Organisation des agriculteurs Bio : GAB (Groupement des Agriculteurs Bio) = département, Bio ciel = régional, FNAB (Fédération Nationale des Agriculteurs Bio) = national

Circuit de distribution local : Biocoops, magasins bio et vente à la ferme (des dépliants existent).

Les bio représentent 1,5% de la Surface Utile Exploitable en France. Dans le Loiret il y a environ 5700 exploitations agricoles, dont une quarantaine en bio seulement ce qui représente 0,5% de la SUE du département. Les exploitations biologiques ont des superficies plus petites que les conventionnelles.

Depuis 2002, le prix des produits a baissé, principalement pour la viande et le lait dont les prix ont beaucoup augmenté en conventionnel.

Les rendements en bio dépendent des cultures, travail différent du conventionnel, qualité aussi. Des études ont montré que le rendement pouvait être inférieur de 20% en Bio.

La question pour les producteurs se poserait plutôt en terme de rentabilité, l'agriculture bio coûte bien moins cher en matériel et produits mais nécessite plus de main-d'œuvre (nombre d'emplois supérieur pour la même surface).

Intervention de Guy Janvrot (Nature Centre)

Nature centre travaille avec les agriculteurs sur les problèmes environnementaux, surtout les jeunes, (techniques de protection locale, zones « tampon » ou protection de zones sensibles).



Les Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement interviennent auprès du monde agricole sur les préoccupations de la population (respect de l'environnement, qualité et sécurité alimentaire, développement du monde rural et de l'emploi qui le font vivre).

La logique de l'agriculture productiviste remonte à l'après-guerre quand l'Europe a cherché à être auto suffisante pour nourrir sa population.

Aujourd'hui les exigences sont différentes, l'autosuffisance est acquise et nos surplus sont importants. Le public est sensible aux préjudices sur les écosystèmes, la biodiversité et les paysages, et à la dégradation de la qualité des ressources en eau.

Face à la contestation de plus en plus grande, le monde agricole tente une opération de communication autour d'un concept **d'agriculture raisonnée**, c'est un concept vide.

Les citoyens sont en droit d'attendre beaucoup mieux de la politique agricole. Une politique qui œuvre pour plus de paysans et non pour leur disparition, qui achèverait l'économie du monde rural.

L'influence des subventions est très grande sur les choix qui sont faits par les agriculteurs. La **Politique Agricole Commune** n'encourage actuellement ni le respect de la biodiversité ni la production de qualité. Seul le **Contrat Territorial d'Exploitation** a apporté des avancées – limitées- dans les mesures agri -environnementales, et des subventions à la conversion au Bio, par exemple, mais les exploitants Bio de longue date n'ont droit à rien de plus que les agriculteurs conventionnels.

Pour schématiser, le système de subventions est à l'hectare, au rendement et pour les cultures fourragères (maïs d'ensilage), avec des primes à l'exportation. Cela, à la défaveur des agriculteurs Bio (petites exploitations à faibles rendements, mais meilleure qualité, fourrage herbe et foin, et pas d'exportations). De plus l'environnement n'est pas intégré dans la PAC puisque seulement 5% des actions financées intègrent des activités environnementales (prime à l'herbe, CTE etc..)

A noter que la vente directe ne fait l'objet d'aucune subvention, en bio comme en conventionnel.

Une réforme de la PAC est indispensable (quelle peut être l'action des citoyens sur ce point ?). Des aides doivent être envisagées pour les agriculteurs bio, en particulier en cas de chute des prix du marché.

Un projet de réforme anticipée de la PAC est à l'étude (**projet Fichler**) et fait l'objet de vives critiques par la Confédération Paysanne, et de propositions d'avenants par d'autres : les subventions, bien que nécessaires, sont distribuées de manière inique. S'agissant d'argent public, elles devraient être apportées non pas au volume produit (assimilable à un rendement du capital investi), mais aux emplois (par exploitation agricole).

Le contexte des négociations est très difficile : syndicats agricoles peu crédibles, lobby industriel omniprésent...

La très prochaine entrée des paysans des pays de l'Est (PECO) dans la PAC pose un certain nombre de questions, il serait irresponsable d'appliquer les mêmes recettes que chez nous, ce qui entraînerait une destruction du tissu rural dans ces pays. L'exemple chinois est significatif, avec le déplacement de millions de paysans vers les centres urbains, qui représente un niveau jamais atteint de modification radicale de société, très inquiétant pour les 20 ou 30 ans à venir.

Attac 45 a travaillé sur la question des OGM, une conférence est organisée le **20 décembre par Attac 45** sur le thème de la finalité des OGM.

Autres problèmes liés : l'indépendance des chercheurs vis à vis des industriels. Va-t-on à l'encontre des pays sous-développés si l'on s'oppose aux OGM ?

L'étude de la faim dans le monde, qui montre que ce sont des paysans qui meurent de faim, non par des cultures inefficaces mais par suppression de leurs terres, par les conflits locaux ou par des politiques agricoles inadaptées au contexte naturel.

L'Argentine est un bon exemple de non-règlement des problèmes de malnutrition par les OGM : grosse productrice d'OGM et 1/3 de la population sous-alimentée.

Enfin les brevets déposés sur les semences génétiquement modifiées déposent les paysans de la propriété de leurs cultures et leur interdit de replanter leurs récoltes.

Nous citoyens consommateurs, quels moyens avons-nous d'influer et de maîtriser les modes de production de notre nourriture ?

Propositions d'actions individuelles et collectives :

1 - Faire plus de marchés locaux avec des produits Bio, mais les producteurs du GABOR sont au maximum de leurs possibilités de participation aux marchés. Il faut donc plus de producteurs Bio.

2 - Sensibiliser, expliquer : les consommateurs doivent être attentifs quand ils choisissent leurs produits, leur choix devrait donc se porter sur des produits de saison, d'origine locale ou proche. L'exemple des pommes bio d'argentine trouvées en magasin spécialisé à Noël est symptomatique, la distribution considère l'alimentation bio uniquement comme une niche commerciale (en particulier les grandes surfaces). Une grande partie de la clientèle qui a les moyens de se payer du bio l'achète pour la qualité, la nourriture plus saine ou plus « authentique », sans même comprendre que l'important c'est le mode de production. Les magasins bio font eux-même leur réclame sur la différence de qualité des produits finis et non sur leur mode de production...

Il faut sensibiliser les consommateurs sans pour autant se mettre les agriculteurs à dos, mais au contraire les rallier au débat (l'atelier s'est très bien passé de ce point de vue).

3 - Sensibiliser les responsables d'écoles et de restaurants d'entreprises sur l'importance d'essayer d'acheter des aliments produits biologiquement.

4 - Intervenir aussi auprès des associations de parents d'élèves, des comités d'entreprises, même si les normes d'hygiène rendent parfois difficile l'achat de produits non préparés (ex : carottes râpées sous vide pour collectivités).

5 - Les agriculteurs bio du Gabor ne peuvent faire plus de marchés, il faut donc aller les voir sur leur exploitation, ou bien acheter dans les Biocoops (qui normalement vendent des produits locaux, entre -autres). En grandes surfaces les produits bio sont très chers et leur origine est souvent étrangère (voire douteuse). Mais, collectivement, les consommateurs devraient pouvoir faire pression pour obtenir des grandes surfaces de vendre des produits prioritairement locaux, quel que soit leur mode de production.

6 - Favoriser le commerce équitable. Evaluer ses actes quotidiens par rapport à l'environnement (empreinte écologique). Travailler à l'organisation de la contestation autour de l'éthique de la production agricole.

7 - Valoriser/ distribuer les ouvrages, les revues et les sites Internet qui existent sur ce thème. Réaliser des documents collectifs inter -associatifs, avec les associations de consommateurs type UFC. Des fiches de conseils aux consommateurs.

8 - Refuser l'augmentation du prix de l'eau, qui découle entre -autre de la pollution des ressources par l'agriculture.

Partenariat passé entre le Gabor et Attac 45 :

Chaque fois qu'un produit est vendu à un adhérent d'Attac, 2% en plus du prix sont collectés auprès du consommateur, auquel s'ajoutent 2% du prix par le producteur (qui nous font 4% !) Cet argent servira à financer des actions auprès de paysans des pays du sud (semences, etc...). Ce partenariat est destiné à être élargi à d'autres participants du Forum Social.



DECLARATION D'INTENTIONS

Lors du forum de clôture qui se déroulait le soir Daniel FEYBESSE a donné lecture de la déclaration suivante au nom du collectif des associations et syndicats organisateurs du Forum Social Local d'Orléans du 9 novembre 2002

Le forum d'aujourd'hui s'inscrit dans la continuité des forums mondiaux et européens et de l'action des différentes organisations du mouvement social. Notre objectif est d'élargir et d'approfondir ces réflexions pour construire une alternative au libéralisme mondialisé sur les enjeux actuels de notre société :

- ❑ L'élaboration d'une alternative économique à la spéculation financière, afin d'assurer un développement durable, respectueux de la planète et de satisfaire les besoins sociaux fondamentaux : logement, emploi, éducation, santé, énergie, communications, transports, eau potable,...
- ❑ Le développement de services publics, dégagés de la logique des profits financiers, gérés démocratiquement avec les agents et les usagers, pour répondre aux besoins individuels et collectifs.
- ❑ Le développement de la démocratie et de la citoyenneté et le respect du droit de tous les hommes et de toutes les femmes quelle que soit leur nationalité,
- ❑ La mise en place de solutions éducatives et de prévention pour la résolution des problèmes sociaux,
- ❑ Un monde de paix et de coopération,

FORUM SOCIAL
C/o SUD PTT
6, rue Jack London
45400 Fleury les Aubrais
tél. 02 38 83 72 39
www.forum-social.fr.st

Pour cela, nous vous proposons :

- 1 - De consigner et de diffuser le contenu des discussions d'aujourd'hui.**
- 2 - D'organiser régulièrement des rencontres pour échange et réflexion, sur des lieux différents, s'appuyant sur la situation vécue et l'engagement des militants locaux**
- 3 - D'associer tous ceux qui le souhaitent, organisations et individuels, dans un réseau permettant de communiquer et de dynamiser les initiatives, dans des formes ouvertes, respectueuses des prérogatives et de l'indépendance de chacun.**

Un nouveau forum sera organisé en février, dans un quartier d'Orléans. **Une réunion se tiendra à la maison des associations le 9 décembre 2002 à 20h30** pour l'organiser. Elle est ouverte à tous.

La constitution d'un collectif pour défendre et promouvoir les services publics, agir, relayer les campagnes nationales et européennes, en relation avec les usagers est décidée.

Une réunion est prévue le 18 décembre

Une liste d'inscription est ouverte pour ceux qui souhaitent bénéficier de la communication par e-mail.

**Penser
 global,
 agir local.
 TOUS
 ENSEMBLE.**



Cortège unitaire du Front social de l'égalité et de la solidarité le 1^{er} mai 1998